

Méthodologie douteuse : Santésuisse et Interpharma induisent une fois de plus le public en erreur avec leur comparaison incorrecte des prix avec l'étranger

Pratteln, le 31 mai 2024 - Cette année encore, la comparaison des prix des médicaments avec l'étranger présentée par Santésuisse et Interpharma déforme la réalité et nuit à l'acceptation positive par la population suisse des génériques et des biosimilaires, piliers centraux de l'approvisionnement de base en médicaments. De plus, la comparaison des prix avec l'étranger passe sous silence les contributions significatives et croissantes aux économies de ces médicaments de qualité à prix avantageux.

La comparaison des prix des médicaments avec l'étranger présentée le 31 mai 2024 par Santésuisse et Interpharma nécessite impérativement une réplique et une analyse critique, notamment en ce qui concerne la procédure méthodologique :

- Lors de la publication des données les plus récentes concernant les médicaments originaux, un commentaire a été apporté quant à la méthodologie utilisée. En revanche, aucun commentaire ne figure permettant de comprendre la méthodologie utilisée pour l'analyse des prix des génériques et biosimilaires.
- Les résultats, annoncés par Santésuisse et Interpharma, pour les médicaments originaux ainsi que pour les génériques/biosimilaires laissent à penser que la comparaison a été réalisée dans un même contexte. Force est pourtant de constater que la méthodologie utilisée n'est pas comparable pour les groupes de médicaments originaux et génériques/biosimilaires.
- Pour les génériques et les biosimilaires, l'analyse ne porte pas sur les 330 substances actives des médicaments mentionnés dans la Liste des spécialités (LS), mais seulement sur un échantillon d'environ 120 substances actives. La composition de cet échantillonnage n'est pas explicitée.
- Toute analyse statistique sérieuse se doit d'être accompagnée par une indication concernant l'erreur statistique ; ce qui n'est pas le cas ici.
- Il est également passé totalement sous silence le fait que la valeur publiée est une valeur moyenne pondérée, corrigée du chiffre d'affaires. Il ne s'agit, en aucun cas, d'une simple comparaison de prix.

L'exigence inique de Santésuisse sape l'approvisionnement en médicaments

« Il paraît parfaitement effronté de la part de Verena Nold, directrice de Santésuisse, d'exiger que les prix des génériques et des biosimilaires soient ramenés au niveau de ceux pratiqués à l'étranger », critique le Dr Lucas Schalch, directeur d'Intergenerika, à propos des commentaires tenus lors de la présentation de la comparaison des prix avec l'étranger. « Il est un fait qu'en Suisse, en raison de la taille et de la complexité du marché, de nombreux médicaments ne sont pas proposés ou sont de plus en plus retirés du marché. C'est d'autant plus un problème pour les indications très critiques – les antibiotiques – ainsi que les médicaments pédiatriques. Dans de telles situations, il ne reste plus qu'à passer à des alternatives plus chères, ce qui se fait à nouveau au détriment des coûts de la santé. Sur le vu de ce qui précède, ce sont les patients qui en font les frais ». Par ailleurs, les patients subiront également un désavantage financier considérable suite à l'introduction du nouveau modèle de marges à partir du 1er juillet 2024, lorsque les dépenses pour les médicaments bon marché dont le prix de fabrique est inférieur à 15 francs suisses ou dont le prix public est inférieur à 30 francs suisses augmenteront d'environ 200 millions de francs suisses.

La comparaison des prix avec l'étranger passe sous silence les économies réalisées par les génériques et les biosimilaires

Le communiqué de presse de Santésuisse et d'Interpharma passe sous silence le fait que de nouveaux critères de fixation des prix pour les génériques et les biosimilaires sont entrés en vigueur le 1er janvier 2024. Ces nouveaux critères permettent d'ores et déjà des économies supplémentaires d'environ 250 millions de francs suisses, en plus des contributions aux économies annuelles et croissantes des génériques et biosimilaires. «L'association Intergenerika a toujours été prête, comme dans le cas des nouveaux critères de fixation des prix, à contribuer de manière déterminante à la maîtrise des coûts dans le système de santé suisse », confirme Lucas Schalch. « Nous sommes également toujours ouverts à des discussions constructives et à l'élaboration de compromis acceptables. Cependant, nous nous distançons avec véhémence des exigences irréalistes qui mettent en péril à moyen terme l'approvisionnement en médicaments et ainsi la qualité du système de santé pour la population suisse ».

Contacte:

Téléphone: +41 61 927 64 08 / Mobile: +41 79 667 47 24

E-Mail: l.schalch@intergenerika.ch

Intergenerika est l'association faitière des leaders du générique en Suisse, qui représentent 90% du volume de génériques vendus. Grâce à une communication et à une information permanente des professionnels de la santé, des patients et des caisses maladie, elle encourage l'acceptation des biosimilaires et des génériques et leur diffusion en tant que médicaments au moins équivalents aux médicaments originaux, mais nettement moins chers. L'association planifie et coordonne en outre les contacts avec les autorités, la politique et les médias.

Intergenerika s'engage en faveur de conditions-cadres saines permettant à ses membres d'assurer l'approvisionnement à long terme du marché suisse de la santé en génériques et biosimilaires de qualité à des prix acceptables, tout en apportant une contribution essentielle à la maîtrise des coûts.